

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU JURA



Commune de
Mignovillard
Petit-Villard - Froidefontaine - Essavilly
Communailles-en-Montagne

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE **MIGNOVILLARD**

DCM_20171002_08

Séance du 2 octobre 2017

**Nombre de
conseillers municipaux**

- En exercice : 19
- Présents : 14
- Votants : 14

Date de la convocation :
23 septembre 2017

Date d'affichage :
9 octobre 2017

L'an deux mil dix-sept, le deux octobre à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Florent SERRETTE, maire.

Étaient présents : Florent SERRETTE, Claudine QUATREPOINT, Joël ALPY, Anne-Marie MIVELLE, Lydie CHANEZ, Pascale DUSSOUILLEZ, Michaël FUMEY, Gérard MUGNIOT, Jean-Yves QUETY, Henri RATTE, Marie-Paule SCHENCK, Jérôme SERRETTE, Carmen VALLET, Daniel VERNEREY.

Étaient absents excusés : Nelly GIROD, Nicolas GRIFFOND.

Étaient absents : Stéphane BERQUAND, Anouck FRANÇOIS, Denis VERNEREY.

Mme Claudine QUATREPOINT a été désignée secrétaire de séance.

Objet : Vente de bois non soumis à Fontaine Bouchard

Il est fait état des propositions de prix de la scierie Chauvin pour la vente d'environ 120 m³ de résineux sur pied en forêt non soumise à Fontaine Bouchard :

- Résineux verts : 47 €/m³
- Résineux rouges : 20 €/m³
- Résineux secs : 20 €/m³

Le conseil municipal approuve ces tarifs et la vente de ces bois.

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.



Le Maire,

Florent SERRETTE